

Conditions générales de BAK Economics AG

1. Principe

En commandant des données, des prévisions, des analyses, des rapports, de la documentation, des études, etc. (ci-après: produits) de BAK Economics AG (ci-après: BAK), le client, le mandant, le partenaire commercial, etc. (ci-après: client) accepte les conditions générales de vente (ci-après: les CG). Elles s'appliquent dans la mesure où aucun autre accord n'a été conclu entre les parties par écrit, par lettre ou par e-mail.

2. Conditions de livraison

Le mode de livraison des produits BAK est défini dans l'offre soumise à l'expéditeur, sauf définition contraire explicite dans le contrat. Dans le cas des produits d'abonnement, BAK se réserve le droit de modifier le contenu et la structure de ces produits à sa discrétion. Sauf accord contraire, les produits sont livrés par e-mail à l'adresse indiquée par le client lors de la commande.

3. Durée et résiliation du contrat

Pour les produits d'abonnement, le contrat conclu est valable pour une période fixe d'au moins 12 mois et débute à la date de commande indiquée dans le contrat. Les abonnements sont automatiquement renouvelés pour une année supplémentaire aux conditions applicables au moment du renouvellement, sauf résiliation en temps utile. La résiliation doit être notifiée par écrit à BAK trois mois avant l'expiration de l'abonnement.

4. Prix et paiement

Sauf accord contraire, les factures sont envoyées sous forme électronique et doivent être payées dans les 20 jours suivant la date d'émission. Les montants demandés correspondent aux prix convenus contractuellement ou aux prix indiqués lors de la commande des produits. Les prix peuvent être modifiés sans préavis s'ils sont annoncés dans un délai d'un mois avant la fin de la période de préavis. Sauf indication contraire, les prix sont indiqués hors TVA légale. Toute augmentation de la TVA sera supportée par le client à partir de la date d'entrée en vigueur.

5. Garantie

BAK garantit qu'il a le droit d'utiliser et de distribuer les données contenues dans ses produits. BAK déclare en outre que seules les informations, les données, les sources et les méthodes qui, selon l'estimation de BAK, sont hautement valables, sont utilisées pour le développement de ces produits. Toutefois, BAK

ne garantit pas l'exactitude de ces informations, données et sources. BAK déclare que tous les produits sont préparés avec le plus grand soin, cependant ne garantit pas l'exactitude de toutes les données et informations qu'ils contiennent.

6. Propriété intellectuelle et droits d'auteur

La propriété intellectuelle et tous les droits d'auteur des produits livrés ainsi que les informations, les concepts, les évaluations et les procédures qu'ils contiennent appartiennent à BAK, respectivement aux tiers consultés pour le développement des produits.

7. Droit d'utilisation

Avec la livraison du produit, le client reçoit un droit d'utilisation non exclusif et illimité pour son propre usage interne des données et informations qu'il contient. Dans le sens de ces CG, on entend par usage interne l'usage au sein d'une personne morale, de sociétés de droit privé ou d'une unité administrative de droit public. En particulier, la reproduction, l'évaluation et l'adaptation des données et informations obtenues pour ses propres besoins ainsi que la mise en relation avec ses propres données, rapports, produits et autres sont considérées comme un usage personnel. Dans le cas de livraisons de données spécifiques à un projet, le droit d'utilisation est limité à l'utilisation pour la durée du projet concerné. Toute utilisation ultérieure par le client requiert l'autorisation écrite de BAK. Dans le cadre d'études mandatées, le client reçoit le droit exclusif d'utiliser les résultats contenus dans le produit de quelque manière que ce soit. Dans ce cas, BAK conserve toutefois tous les droits sur les informations en sa possession avant le début du développement du produit, notamment sur les concepts, les procédures, la méthodologie, les modèles, les outils, les données et les informations générales sur l'industrie. Le client accorde à BAK un droit non exclusif et perpétuel d'utiliser les informations fournies dans le but de développer le produit demandé.

Dans la mesure où les droits de propriété concernent des logiciels ou d'autres prestations contractuelles de BAK ou de tiers impliqués en accord avec le client, les conditions d'utilisation des logiciels de BAK ou de tiers s'appliquent exclusivement aux droits d'utilisation de BAK ou du client. Le droit de BAK et/ou du client de continuer à utiliser les idées, les concepts, le savoir-faire ou les procédures qui se rapportent aux prestations contractuelles et qui sont devenus un savoir-faire général des collaborateurs respectifs dans le cadre de la

coopération n'est pas affecté, à condition que cela ne viole aucun droit de propriété de BAK, du client ou de tiers et qu'il ne divulgue pas d'informations confidentielles (par exemple des secrets commerciaux) sans autorisation. La présente clause s'applique indépendamment du fait que les prestations, données et informations contenus dans un produit puissent être reproduits.

8. Publication de données

Le client déclare qu'il ne publiera pas les données de BAK dans leur forme originale, mais uniquement sous forme agrégée (modifiée ou altérée). Sont réputées agrégées et/ou modifiées les données initialement fournies par BAK qui ne peuvent être reconnues, recalculées ou réutilisées. Tout autre forme de publication requiert l'accord écrit de BAK. La source des données doit être mentionnée sous le nom de "BAK Economics". BAK reçoit également un exemplaire de chaque publication sans demande explicite. Les présentations, les rapports internes, les travaux de recherche et les tests sont également assimilées à des publications. Le client s'engage à apposer ou à conserver les mentions de droits de propriété apposées par BAK sur ses publications (y compris les extraits) et sur les graphiques, tableaux et autres éléments pertinents.

9. Divulgation de données et d'informations

Par le biais d'instructions, d'accords ou d'autres précautions appropriées, BAK et le client s'engagent à ce que les données et

informations contenues dans les produits ne soient pas transmises à des tiers non autorisés. Les tiers non autorisés ne comprennent pas les sociétés affiliées au groupe mentionnées au chiffre 7 des CG. BAK et le client prennent également les mesures techniques et organisationnelles nécessaires pour protéger les données et les informations contre la divulgation, l'accès, le vol ou l'utilisation abusive.

10. Confidentialité et protection des données

BAK et le client reconnaissent que les données contenues ou traitées dans le cadre de l'exécution des prestations contractuelles peuvent être soumises au secret professionnel et doivent être traitées conformément aux dispositions applicables en matière de protection des données.

11. Limitation de responsabilité

BAK exclut, sans la mesure où la loi le permet, toute responsabilité pour des dommages indirects ou consécutifs, sauf en cas de dommage intentionnel. Par ailleurs, la responsabilité de BAK pour les dommages directs et indirects est limitée au montant payé par le client pour le produit.

12. Droit applicable et fort juridique

Les relations contractuelles entre BAK et le client sont soumises exclusivement par le droit suisse. Le fort juridique applicable est Bâle.

Bâle, janvier 2022